



Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS
Psychiatrie
adulte & enfant

LE JOURNAL

Drôme Vivarais

1ER TRIMESTRE 2020 - N°1

DOSSIER SPÉCIAL

LE VIRAGE AMBULATOIRE AU CHDV p.09



LES ACTUALITÉS

- Semaine sécurité p.04
- Point Déménagements p.05
- Programme TAC p.06

LES PORTRAITS

- Docteur MARTIN p.15
- Sarah SANDONATO p.16
- Docteur DANG-VU p.16

LE POINT RH

- Disponibilité dans la fonction publique p.17
- Congé parental p.17

Semaines d'information
sur
la santé mentale

31^e
ÉDITION

16 - 29 MARS 2020

SANTÉ MENTALE



et

DISCRIMINATIONS

WWW.SEMAINES-SANTE-MENTALE.FR



AFP/SPF





L'édito

DE CLAUDE ELDIN, DIRECTEUR DU CH DRÔME VIVARAIS

“

Ce numéro du JDV est consacré à la prise en charge ambulatoire sur les bassins de vie de notre territoire. Prise en charge ambulatoire en Centre Médico-Psychologique (CMP), qui est complétée sur l'ensemble de nos structures par un Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et un Hôpital de Jour (HDJ).

Soigner hors les murs n'est pas un slogan, c'est une réalité concrète au Centre Hospitalier Drôme Vivarais. L'établissement s'est engagé dans la modernisation de son offre de soins, pour la rendre plus lisible et visible pour la population et les partenaires.

C'est plus de 20 millions d'euros que l'établissement a décidé de consacrer à la réhabilitation ou à la construction de bâtiments dédiés à l'offre de soins de proximité.

En parallèle, l'établissement a aussi fait le choix de doter ses structures de soins de moyens importants, aussi bien soignants que médicaux, avec pour objectif principal l'amélioration de la qualité des soins et une réponse rapide et pertinente aux besoins de la population de son territoire.

”

SOMMAIRE

04
LES ACTUALITÉS

09
DOSSIER SPECIAL
LE VIRAGE AMBULATOIRE
AU CHDV

14
LES PROJETS
À SUIVRE

15
LES PORTRAITS

17
L'INFO RH

19
LE CHOIX DE
LA RÉDACTION

LES ACTUALITÉS

SEMAINE SÉCURITÉ

Semaine sécurité des patients

Chaque année la semaine de la sécurité des patients est un temps fort au sein de l'établissement. La session 2019 s'est déroulée du lundi 18 au vendredi 22 novembre. Le thème retenu cette année est : « Les antibiotiques, ils sont précieux, utilisons-les mieux ».

Nous avons souhaité profiter de cette semaine pour informer sur plusieurs thèmes : les antibiotiques bien sûr mais aussi la nutrition, la douleur, l'hygiène et les droits des patients. Cette semaine, nous l'avons souhaitée à destination des professionnels mais aussi des patients et ce de manière conjointe. Notre idée était de parler sécurité des soins ensemble. Nous avons réalisé un jeu de l'oie grandeur nature et avons élaboré des questions sur ces différents thèmes retenus avec des questions pour les professionnels et des questions pour les patients.

Un autre de nos objectifs était de « délocaliser » la semaine sécurité, d'être moins hospitalocentré. L'an dernier, nous sommes allés à St Vallier ; cette année nous avons fait le choix de nous rendre dans les locaux de l'HDJ de NYONS et au 126 Victor Hugo à Valence.

Tout au long de la semaine 85 personnes sont venues jouer avec nous et parler sécurité des soins dont 29 patients et 2 familles. Le retour de cette semaine sécurité est positif, les patients et les professionnels ont apprécié le côté ludique mixé avec des questions très sérieuses ; ce qui a permis aux participants d'acquérir des connaissances ou de les remobiliser. Il s'est créé une véritable synergie et des échanges entre soignants et patients.

Nous remercions tous les participants de s'être mobilisés, et les services techniques de leur aide précieuse Mmes Brugeas, Deygas, Echahed, Motyka, Roblin , Trapier et Mr Achard.

Madame MECHAIN GUEGAN
Cadre Supérieur de Santé – UCOVIRIS



ÇA S'EST PASSÉ AU CHDV

BREAKING NEWS



Le 14 octobre 2019, le service sécurité a été appelé par les personnes travaillant sur le chantier du futur bâtiment des unités polaires du Pôle Centre et Transversal.

La raison ? Une chouette avait élu domicile dans l'une des futures pièces du bâtiment !

Après quelques minutes et avec l'aide du service sécurité, la chouette s'est envolée et a pu retrouver sa liberté.

FORMATION DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DE LA DRÔME AU CHDV



Dans le cadre du partenariat entre le SDIS 26 et le Centre Hospitalier Drôme Vivarais, l'ancien bâtiment Chagall-Sisley a été mis à disposition des sapeurs pompiers. Durant une semaine, les sapeurs pompiers volontaires se sont entraînés aux manoeuvres de sauvetage et d'extinction à l'intérieur du bâtiment.



LES ACTUALITÉS

Visite des nouveaux bâtiments par l'ARS

L'Agence Régionale de Santé de la Drôme est venue visiter les nouveaux bâtiments du Centre Hospitalier Drôme Vivarais le **vendredi 29 novembre** en fin de matinée. A cette occasion, Mme Nicollet, Directrice de la délégation territoriale de l'ARS a fait le déplacement entourée de l'équipe en charge de l'offre de soins et de l'autonomie ainsi que du Docteur Marquis. La délégation de l'ARS a visité l'Unité Dolto, l'UAEO, ainsi que le nouveau Bâtiment Polaire UP 1-4 aux côtés de M. ELDIN, Directeur de l'établissement.

Les médecins et les cadres de chaque unité ont accueilli l'ARS pour leur faire visiter les locaux et leur présenter les nouvelles organisations mises en place.

Les premiers retours sont très positifs. La Directrice de l'ARS a exprimé son soutien aux équipes et les a remerciés pour leur engagement au quotidien, et dans ce projet de reconstruction.

Une visite plus officielle se déroulera en 2020, elle visera à donner un avis de conformité au nouvel établissement.



DÉMÉNAGEMENT DE L'ADMINISTRATION



Le déménagement de l'Administration s'est déroulé les **10 et 11 décembre 2019**. Les services de la Direction générale, des affaires générales, le Bureau des entrées ont investi leurs nouveaux locaux le 10 décembre. Le Service économique et le TGI ont intégré le bâtiment le 11 décembre.

Ce bâtiment qui accueillait auparavant la DRH, le CCM et la Pharmacie a été entièrement réhabilité durant plusieurs mois. Aujourd'hui, il offre des locaux lumineux, et des espaces de travail ergonomiques. L'établissement dispose désormais d'une salle des commissions et d'une cuisine pour les événements institutionnels.

La deuxième phase du déménagement aura lieu en juin 2020 sur le bâtiment 18 (Ancienne Direction générale) qui sera également réhabilitée et concernera les services de la DRH, de la Direction des Soins, de la Direction des Affaires Financières et de la CAME.

Ouverture des Unités Polaires Nord et Sud

Le **jeudi 26 septembre 2019**, les unités d'hospitalisation de Saint-Vallier ont déménagé sur le site de Montéléger. Après plusieurs semaines de préparation, les professionnels des Unités Polaires Nord 1 et 2 et les Unités Polaires Sud 1 et 2 ont emménagé dans leurs nouveaux locaux.

Au rez-de-chaussée, l'aile gauche accueille l'UPN1 et l'aile droite l'UPS1 composée chacune de 25 lits avec 1 chambre double et 23 chambres individuelles. L'étage est composé des unités dites "fermées" avec l'UPN2 et l'UPS2. Ces unités profitent d'une grande terrasse de 200m2 sécurisée.

Les PC médicaux sont attenants aux unités de soins et sont reconnaissables à leur façade en bois.



FERMETURE DU PAVILLON MATISSE

Le pavillon MATISSE qui accueille depuis 2015 l'appartement collectif a fermé ses portes définitivement le **31/12/2019**. Cette ancienne unité de soins a été transformée en appartement pour accueillir jusqu'à 6 patients dans des chambres individuelles. Le dispositif des appartements sera recentré sur la villa de Fontlozier à Valence.

LES ACTUALITÉS

TAC : Programme de Soins pour les troubles alimentaires compulsifs



Le programme TAC a débuté à l'HDJ Magritte en 2017. 2 sessions par an sont proposées à maximum 8 patients par session. Ce programme vise en priorité l'arrêt ou la stabilisation de la prise de poids, une éducation alimentaire (faire des activités physiques, équilibre alimentaire, gestion de la frustration...).

Le public ciblé par ce programme est constitué de personnes présentant une pathologie psychiatrique associée à un TAC de type hyperphagie ou boulimie. (Le détail du programme peut être demandé à l'équipe de Magritte)

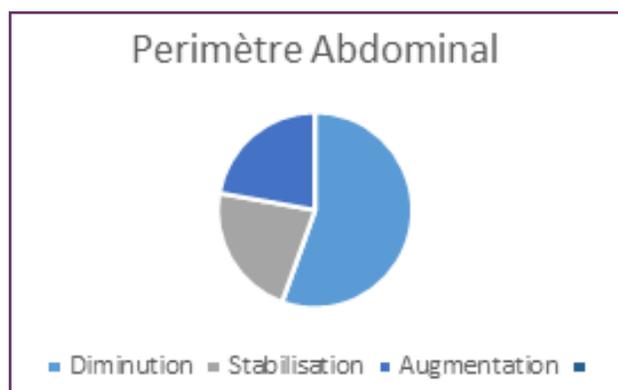
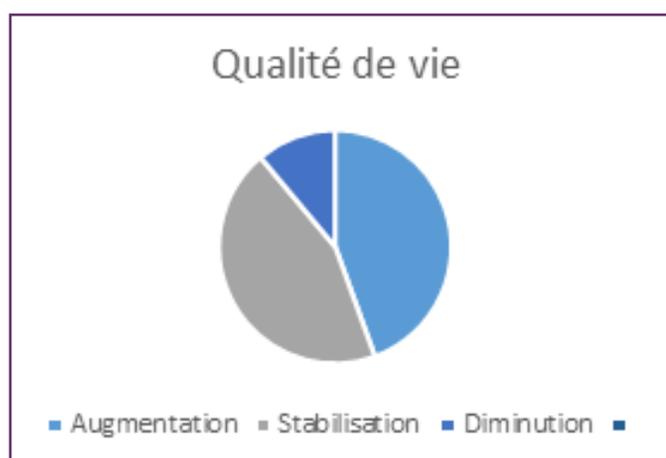
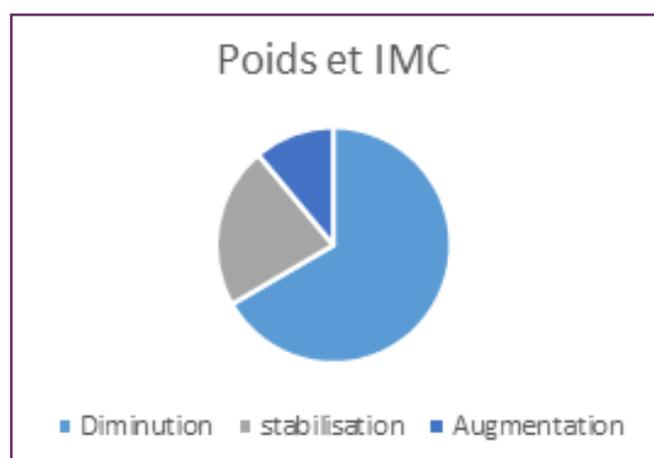
La personne souhaitant intégrer le programme doit être adressée par son médecin référent (psychiatre ou généraliste), elle sera rencontrée par le médecin et une infirmière de l'HDJ Magritte lors d'un entretien préalable. Son inclusion définitive sera décidée lors de la synthèse pluridisciplinaire de l'HDJ Magritte.

Après une période de bilans individuels : médecin psychiatre, psychologue, diététicienne et infirmières, le

patient s'engage à intégrer le groupe de 6 à 8 personnes pour une durée de 4 mois.

Ce programme apporte une meilleure connaissance de l'équilibre alimentaire et une prise de conscience de la nécessité de prendre soin de soi.

Après 2 années d'expérience du groupe TAC, les bilans individuels nous permettent de constater une amélioration de la qualité de vie de la majorité des patients.



Monsieur PEMEANT, Cadre de santé

LES ACTUALITÉS

Retour en image sur la conférence sur la réhabilitation psychosociale et la remédiation cognitive

Lundi
25
novembre
2019



Ouverture de la Conférence par M. ELDIN, Directeur
ET Le DR VERCOUTERE, CLSM de Valence



3



1ère partie :
Pr FRANCK



2ème partie:
DR GUILLAUME ET LE DR BAKRI

L'UNAFAM et Noélie SCHRAMM,
pair aidante



6

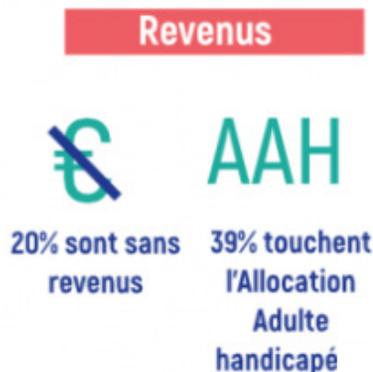
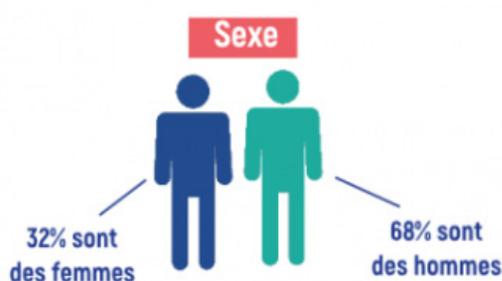


Plus de 150 participants venus échanger
autour de la Réhabilitaation psychosociale

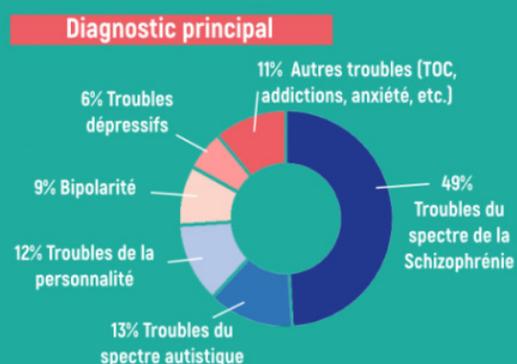
LES ACTUALITÉS

LA REHAB EN CHIFFRES :
PERSONNES SUIVIES DANS LES CENTRES DE RÉHABILITATION
PSYCHOSOCIALE ET DE REMÉDIATION COGNITIVE

CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES



CARACTERISTIQUES MEDICALES



Informations issues de la conférence du 25 novembre 2019 - Psychiatric Services in Advance

LE DOSSIER



LE VIRAGE AMBULATOIRE AU CENTRE HOSPITALIER DROME VIVARAIS

LE DOSSIER

LE VIRAGE AMBULATOIRE AU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS

Depuis maintenant plus de 4 ans, l'établissement s'est engagé dans une politique ambitieuse de développement de son offre de soins de proximité sur les bassins de vie de son territoire. Dans le cadre du redécoupage territorial de la psychiatrie intervenu en 2016, d'importants moyens ont été mobilisés pour obtenir une offre de soins accessible et en capacité de répondre aux enjeux de son territoire.

Sur le bassin Romanais, la construction de la structure Emile Zola a permis de regrouper un CMP-CATTP-HDJ, dont la qualité des prestations répond tout à fait aux besoins de sa population et à l'amélioration des conditions de travail des personnels. A Valence, toujours en psychiatrie adulte, nous avons procédé à la réhabilitation d'un premier bâtiment de 1000 m² qui accueille deux hôpitaux de jour, un Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel et le Centre de Réhabilitation et Remédiation cognitive (C2R). Au début de l'année prochaine, la réhabilitation des 600 m² du deuxième bâtiment permettra d'y rajouter le Centre Médico-Psychologique. C'est donc une offre complète dont disposera le bassin de Valence, à même d'offrir des prestations de qualité, au cœur du centre historique de la ville.

C'est avec la même ambition que nous avons construit un bâtiment de 1300 m² destiné à accueillir, boulevard Tézier à Valence, l'ensemble des modes de prise en charge en pédopsychiatrie du Valentinois (l'unité de périnatalité, l'hôpital de jour, le Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel et le Centre Médico-Psychologique, jusqu'alors dispersés sur le site de Montéléger, Valence et Portes-les-Valence). Cette structure Jacques Prévert doit permettre une rationalisation de l'offre et une efficacité accrue dans la prise en charge en psychiatrie infanto-juvénile.

D'autres opérations sont en cours de conception pour mailler notre territoire et travailler au plus près de la population.



"C'est plus de 20 Millions d'euros que l'établissement entend consacrer au financement de ces opérations."

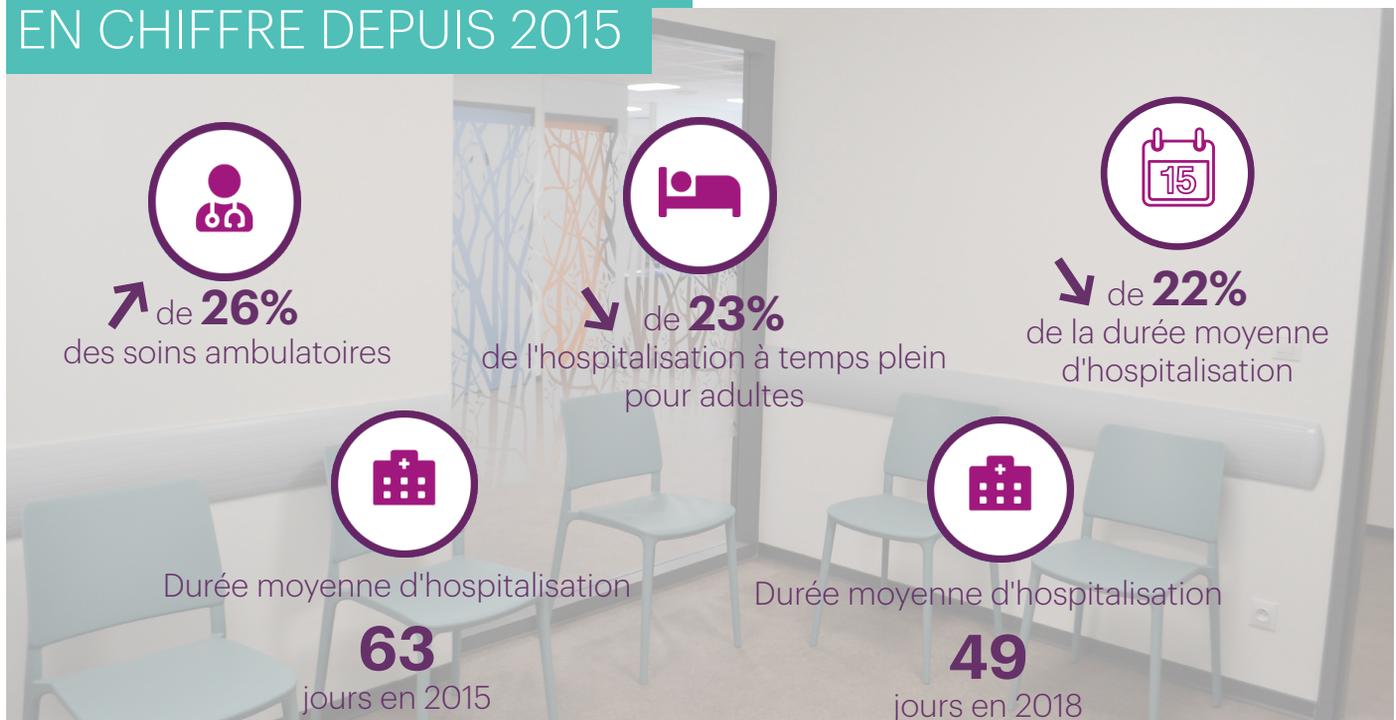
Claude ELDIN, Directeur du CH Drôme Vivarais

En psychiatrie adulte, sont d'ores et déjà programmés le regroupement sur Tournon du CMP-CATTP-HDJ du bassin Tain-Tournon, l'opération similaire est en cours aussi pour la pédopsychiatrie.

Les projets en cours ou réalisés concernent l'ensemble de notre territoire puisque nous avons regroupé sur Nyons le CMP-CATTP-HDJ adulte et que nous envisageons, après des travaux de réhabilitation, l'installation de l'hôpital de jour de pédopsychiatrie à proximité du Centre Médico-Psychologique et du Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel.



LE VIRAGE AMBULATOIRE EN CHIFFRE DEPUIS 2015



LE DOSSIER

LE VIRAGE AMBULATOIRE AU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS

C'est plus de 20 millions d'euros que l'établissement entend consacrer au financement de ces différentes opérations.

L'hôpital a dû restructurer son offre d'hospitalisation complète afin de dégager des moyens pour renforcer ses structures de proximité indispensables à la pratique d'une psychiatrie moderne et au plus près du lieu de vie de nos patients.

En effet, alors qu'en 2015 l'hôpital consacrait 77% de ses ressources financières à l'hospitalisation complète et 23% à son offre de proximité, aujourd'hui nous sommes dans un rapport 60% 40%, ce qui montre l'effort accompli par l'établissement pour répondre au mieux à la demande et la volonté constante d'améliorer la qualité de nos prises en charge.

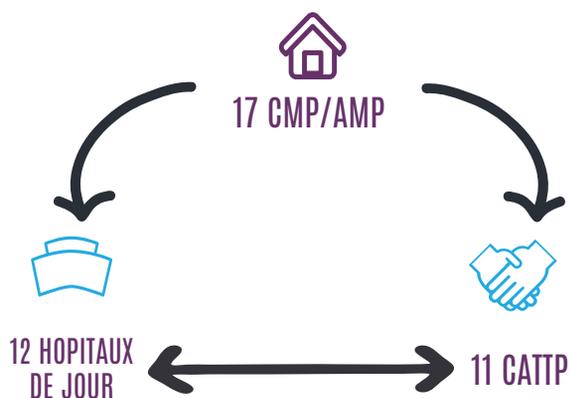
“ Moderniser, rationaliser, rendre notre offre de soins accessible à la population et à nos partenaires, a été possible grâce à la détermination des soignants et à leur volonté d'offrir des soins de qualité. ”

En 2 mots



RESSOURCES CONSACREES AUX ALTERNATIVES
A L'HOSPITALISATION
30% en 2015
39% en 2018

UN PARCOURS DE SOINS AMBULATOIRE DE PROXIMITE



DE QUOI IL S'AGIT ?

LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)

Il organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile. Dispositif central de l'organisation sectorielle, il est aussi le lieu privilégié du travail en « réseau » avec les différents intervenants des champs médical, social, éducatif, judiciaire, scolaire, associatif...

LE CENTRE D'ACTIVITÉ THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL (CATTTP)

Il a pour objectif de maintenir ou favoriser une existence autonome par des actions de soutien et de thérapie de groupe. Les patients y sont pris en charge, par différentes catégories de professionnels de façon ponctuelle, selon un programme établi à partir de leur projet de soin individuel.

L'HÔPITAL DE JOUR (HDJ)

C'est une structure capable d'assurer des soins polyvalents, individualisés et intensifs, prodigués dans la journée, ou sur une fraction de journée, à temps partiel. Il constitue une alternative à l'hospitalisation complète lorsque le maintien à domicile est possible.

LE DOSSIER

LE VIRAGE AMBULATOIRE AU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS

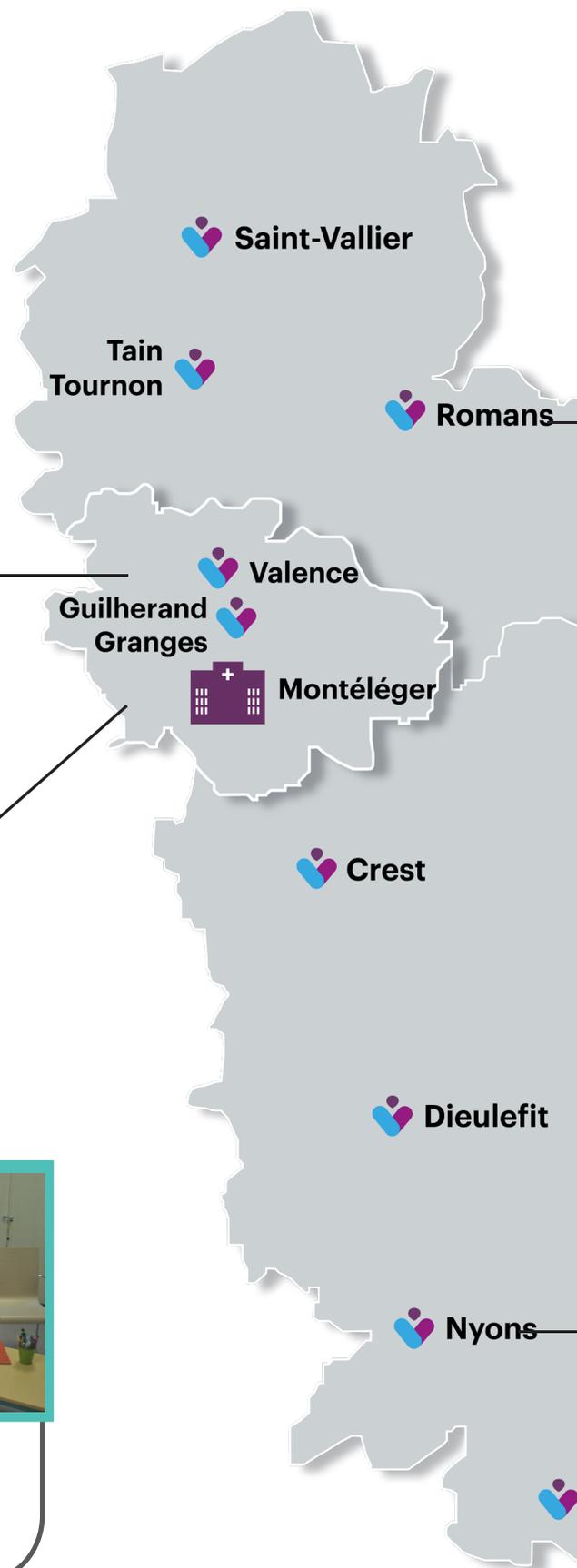
CARTOGRAPHIE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES POUR LES ANNÉES 2018-2019



Centre de soins psychiatriques Victor Hugo
CMP CATTTP HDJ
126 Bis Victor Hugo 26000 Valence
ACHAT - REHABILITATION - 1300 M²
2.2 Million d'euros



Centre de soins psychologiques Jacques Prévert
CMP CATTTP HDJ UMPP
Boulevard Tézier 26000 Valence
CONSTRUCTION - 1288 M²
2.8 Million d'euros



LE DOSSIER

LE VIRAGE AMBULATOIRE AU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS



Centre de soins psychiatriques EMILE ZOLA
CMP CATTp HDJ
47 Avenue Emile Zola 26100 ROMANS
CONSTRUCTION - 1150 M²
2.4 Million d'euros

 Die



Centre de soins psychiatriques Claude VIALLAT
CMP CATTp HDJ Nyons
Rue Guillaume de Pays 26110 Nyons
ACHAT - REHABILITATION - 280 m² (extension en cours)
580K euros

 Buis-les-Baronnies

LES PROJETS à SUIVRE

1. SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Créées en 1990, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) s'adressent au grand public. Chaque année pendant deux semaines, associations, citoyens et professionnels se mobilisent pour organiser des manifestations d'information et de réflexion (ciné débat, conférence, théâtre, portes ouvertes...) dans toute la France.

Le Centre Hospitalier Drôme Vivarais demeure un acteur régulier et un partenaire privilégié des SISM.

Le thème retenu cette année est : "Santé mentale et discrimination". Les discriminations ont un impact sur la santé mentale des personnes qu'elles touchent. Elles sont les conséquences de mécanismes psychologiques, culturels et sociaux. Ces discriminations engendrent de la souffrance psychique et impactent la santé des personnes touchées, allant parfois jusqu'au besoin de soin.

Pourquoi les discriminations existent-elles ? Quelles en sont les causes, les raisons et les mécanismes ? Comment les discriminations affectent-elles la santé mentale des individus ? Autant de questions qui pourront être abordées lors des actions organisées pendant les SISM 2020.

Nous vous donnons rendez-vous du 16 au 29 mars 2020 pour participer aux différentes manifestations qui vous seront proposées.



2. LE DISPOSITIF CULTURE & SANTÉ

Depuis 2007, le CH Drôme Vivarais présente chaque année un programme artistique et culturel. L'objectif est de promouvoir la place de la culture et de l'humain dans les systèmes de santé et médico-sociaux en partenariat avec des structures culturelles en lien avec le projet d'établissement.

Dans le cadre d'une réorganisation du dispositif Culture et Santé au sein de l'établissement, des correspondants culture et santé ont été identifiés au sein de chaque pôle. Ils ont pour mission de travailler, en lien avec le référent culturel Madame SCOTTON, à l'organisation et la mise en oeuvre des projets culturels.

En 2019, le CHDV a présenté un projet sur le thème : Quand le corps s'exprime. Ce projet s'articulera autour d'un partenaire culturel : la Gare à Coulisse et de trois structures extrahospitalières : HDJ Adultes de Crest, le CATTIP Cathelin, le C2R.

3. LE CENTRE D'ACTIVITÉ

Le Centre d'activité du Centre Hospitalier Drôme Vivarais a repris du service en octobre 2019 avec l'arrivée de deux premiers infirmiers Mme MAISONNAT Sylvie et M. MATISIAK Emmanuel. Les deux professionnels étaient précédemment affectés sur le centre d'activité de Saint Vallier. Ils ont rejoint le site de Montéleger en même temps que les unités de soins du Pôle Nord (ex: Janet et Dabrowski).

Depuis début octobre, les infirmiers proposent un planning d'activités hebdomadaires avec à la fois des activités manuelles, culturelles et sportives.

Leurs actions sont complétées par l'intervention de deux prestataires extérieurs: une socioesthéticienne qui intervient directement dans les unités de soins et une enseignante de sport adapté qui est présente tous les lundis après-midi.

L'équipe du centre d'activité intégrera de nouveaux locaux fin janvier 2020 et opérera alors une montée en charge par l'augmentation du panel d'activités proposées.

LES PORTRAITS



DOCTEUR BRICE MARTIN

Praticien Hospitalier

“ Je m’appelle Brice MARTIN. J’exerce le métier de médecin psychiatre. Originaire de Nîmes, où j’ai effectué la première partie de mes études (l’externat), je suis ensuite parti à Paris pour l’internat (la spécialisation en psychiatrie).

Paris m’a permis de découvrir de nombreuses approches en psychiatrie : de la pratique du secteur à l’addictologie en passant par l’exercice en milieu carcéral et la pédopsychiatrie. Mon internat a duré 4 ans et m’a également donné l’occasion de m’ouvrir au champ de la recherche (sous la forme d’une année de master 2 (DEA) en neurosciences au CEA de Saclay dans l’équipe du Pr Dehaene sur la thématique des altérations de la temporalité dans la schizophrénie). En parallèle, j’ai également commencé à m’intéresser à la psychothérapie, qui m’est rapidement apparue comme une dimension incontournable de la pratique psychiatrique. J’ai fréquenté un centre d’inspiration psychanalytique (l’ASM13, à qui je dois beaucoup) dans lequel j’ai bénéficié d’une supervision psychanalytique pendant 2 ans. A la fin de mon internat, je me suis également intéressé aux TCC (Thérapies Cognitivo Comportementales) en assistant aux consultations d’une consœur pendant un an et en me formant à la pleine conscience (une approche rentrant dans la 3ème génération des TCC).

Mon internat a pris fin en 2011. Je savais, quelques mois avant de le terminer, que je désirais revenir dans le sud. Pour différentes raisons, c’est à Valence que finalement je me suis installé. D’ailleurs, pour préparer la fin de mon internat, qui coïncidait avec la rédaction de ma thèse de médecine, j’ai fait au CHDV un interCHU, c’est-à-dire, mon dernier stage d’internat. Ce stage collait bien avec mon sujet de thèse qui incluait une dimension phénoménologique, une approche qu’affectionne tout particulièrement le Docteur Griguer. J’ai passé six mois formidables ici. J’ai rencontré des équipes soignantes merveilleuses, notamment à Laurencin et Gauguin, où se déroulait mon stage.

Je suis ensuite parti travailler à Lyon pendant 8 ans. Il s’ouvrait alors, au Vinatier, un centre de réhabilitation dirigé par le Pr Franck (unité qui deviendra plus tard le « service universitaire de réhabilitation/CL3R »). Le Pr Franck cherchait à l’époque un médecin pour renforcer son équipe. Je l’ai donc rencontré. On s’est bien entendu et je me suis engagé à ses côtés, sur un poste d’assistant puis de praticien hospitalier. J’ai vécu 8 années passionnantes durant lesquelles j’ai découvert le champ de la réhabilitation psycho sociale. Ce domaine m’a beaucoup intéressé car il est très ouvert sur une perspective de croissance du sujet ainsi que l’idée que les personnes concernées par un trouble psychique peuvent « s’en sortir » quelle que soit la nature de leurs troubles (les études longitudinales maintenant le démontrent).

En parallèle, durant ces 8 années, j’ai continué à approfondir la question de la recherche en réalisant une thèse de science. Enfin, pendant cette période tout de même longue, j’ai également continué à cultiver mon intérêt pour la psychothérapie, sans trouver dans la psychanalyse ou les TCC une approche qui correspondait tout à fait à ma sensibilité. C’est alors que, par l’entremise du Dr Roche - Bret (que j’avais rencontrée durant mon stage au CHDV et avec qui j’ai noué un lien d’amitié qui perdure aujourd’hui), j’ai rencontré le Dr Denis Félius dans le cadre d’une formation de 3 ans en thérapie systémique qu’il animait avec son fils, Mickael. Et c’est là que j’ai trouvé une approche dans laquelle je me suis reconnu et que j’ai par la suite et encore aujourd’hui continué à approfondir. J’y ai retrouvé une éthique qui me correspondait (qui inclut le fait que nous sommes en permanence en train de construire des mise en sens, que ce soit les familles ou nous, et qu’aucune n’a la suprématie sur l’autre).

J’ai trouvé aussi un modèle d’intervention qui inclut la question du contexte actuel (notamment relationnel) quant aux effets qu’il peut avoir sur la subjectivité (puisque par définition, la thérapie systémique cherche à dépasser une vision purement individuelle de la subjectivité). Enfin, l’implication subjective du thérapeute y est importante (dans la mesure où ses éprouvés émotionnels en présence d’autrui sont un guide pour la compréhension de ce qu’il se passe), et par conséquent, la dimension de la rencontre me semble au cœur de cette approche, et ça, c’est quelque chose qui me plaît et qui fait, pour moi, la beauté du métier.

Au bout de quelques années à Lyon, pour différentes raisons, j’ai senti que le temps était venu de changer avec l’envie de créer quelque chose qui avait beaucoup de sens pour moi. C’est ainsi qu’en milieu d’année 2019, j’ai rencontré Monsieur Eldin puis le Docteur Griguer en leur proposant de monter un centre de thérapie familiale systémique (tout en contribuant à l’activité du CMP de Valence, avec mon collègue et ami le Dr Péneau). Ce projet a reçu un accueil très favorable.

J’ai pris mes fonctions en novembre 2019 et je travaille à 30% sur le CMP Cathelin et à 70% sur le centre de thérapie systémique (que nous avons appelé le centre « Métaphore » avec les collègues qui ont rejoint ce projet). Le centre est situé à Guilhaud Granges. Il est possible d’y prendre rendez-vous depuis le 9 décembre.

Il s’agit d’un centre intersectoriel, ouvert autant sur la pédopsychiatrie que sur la psychiatrie adulte et sur lequel toute famille du territoire Drôme - Ardèche peut venir consulter. Il est composé pour l’instant d’une équipe de huit personnes (6 thérapeutes, psychiatres ou psychologues, à temps partiel, une cadre de santé et une secrétaire).

Nous avons voulu un fonctionnement très simple. Pour venir sur Métaphore, les familles, couples ou fratries peuvent nous contacter directement pour obtenir un rendez-vous et un suivi. Chaque séance dure environ 45 minutes.

Les durées moyennes des thérapies sont de 5 à 10 séances. J’espère enfin que, dans le cadre de ce centre, nous puissions développer des actions d’enseignement. Il s’agit là d’activités qui me semblent tout à fait porteuses pour tout le monde. J’anime d’ailleurs pour la quatrième année consécutive le séminaire de systémique pour les internes du DES de Lyon qui viendront sur Valence cette année dans le cadre de cet enseignement. ”

LES PORTRAITS



SARAH SANDONATO

Socio esthéticienne

“ Je suis Sarah SANDONATO, socio-esthéticienne depuis 3 ans. Auparavant, j’ai effectué des études d’esthétique afin d’acquérir une pratique bien-être. Après mon BAC Professionnel d’esthétique, j’ai travaillé 2 ans en institut de beauté et fais du bénévolat au sein de la Ligue Contre le Cancer d’Ardèche. Puis, je me suis formée à la socio-esthétique, à l’école du CODES à TOURS (1ère école en France qui a été créé).

Je suis formée à l’adaptation des soins et produits cosmétiques en fonction des pathologies, des traitements, des difficultés ou environnements des personnes ayant une atteinte à leur intégrité physique, psychique ou détresse sociale. L’équipe soignante oriente le patient vers cet accompagnement gratuit et complémentaire à son parcours de soin. La socio-esthéticienne applique les protocoles d’hygiène, s’adapte à l’organisation des services, respecte le secret professionnel et le rôle de chacun (autres professionnels).

Avec une psychopathologie, certains patients n’ont plus conscience de leur corps, leur estime et leur image de soi sont altérées, l’image corporelle est perturbée, d’autres s’isolent et sont en souffrance psychique. Ces patients nous montrent qu’il est utile d’apporter une parenthèse de bien être pendant leur hospitalisation, de permettre par la socio-esthétique, de se réapproprier et prendre conscience de son corps, revaloriser l’image et l’estime de soi, travailler sur l’image corporelle par les sens utilisés en socio-esthétique (odorat, toucher : si possible, ouïe, vue).

Les soins proposés sont : soin du visage, soin des mains et pieds, massage relaxant, test de colorimétrie, maquillage, conseils en maquillage, relaxation par l’automassage, épilations visage, conseils cutanés et des phanères, ateliers collectifs (thème : soins des mains, relaxation et auto-massage, colorimétrie..)”



DOCTEUR DANG VU PIERRE MATHIEU

Médecin psychiatre

“ Bonjour, je suis le Docteur Pierre Mathieu DANG VU. Je suis originaire de MOSELLE.

Ayant commencé mes études de médecine à LYON, je me suis ensuite spécialisé dans la psychiatrie adulte en finissant ma formation en tant qu’interne des hôpitaux au Centre Hospitalier Universitaire de Besançon.

J’ai occupé mon premier poste au Centre Hospitalier de NIORT pendant 7 ans. Par la suite, j’ai rejoint l’établissement public de santé mentale de Saint-Denis de la Réunion en tant que Psychiatre en secteur adulte. J’y suis resté trois années.

Je suis titulaire de trois DU, en réparation juridique du dommage corporel, en remédiation cognitive et un sur la pratique de l’électroconvulsivothérapie

Quand j’ai souhaité, début 2019, revenir en métropole, je me suis intéressé au Centre Hospitalier Drôme Vivarais. J’y ai pris mes fonctions en septembre 2019, et j’ai rejoint l’équipe du Docteur SALADINI sur le pôle Nord.

Mon emploi du temps est partagé à moitié entre l’Unité Polaire Nord 1 (service fermé) et à moitié au Centre Médico Psychologique Émile Zola de ROMANS.

J’ai le projet de participer à l’activité d’électroconvulsivothérapie (ECT) qui s’effectue actuellement au CH de CREST aux côtés du Docteur COURVOISIER et des médecins de l’établissement.”

DISPONIBILITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Publication au journal officiel du 28 mars 2019 du décret N° 2019-234 du 27 mars 2019 modifiant certaines conditions de la disponibilité dans la fonction publique.

Ce décret modifie les décrets « positions » des trois versants de la fonction publique et prévoit notamment les modalités de prise en compte de l'activité professionnelle exercée par un fonctionnaire durant une période de disponibilité ainsi que la procédure lui permettant de bénéficier de ses droits à l'avancement (Articles 108 à 110 de la Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018).

Les dispositions de ce décret, entrent en vigueur, **à compter du 29 mars 2019**, à l'exception :

- Des dispositions relatives au maintien des droits à l'avancement au cours d'une disponibilité qui s'appliquent aux mises en disponibilité ou renouvellement de disponibilité prenant effet à compter du 7 septembre 2018 (article 17-II du décret).

- **Disponibilité pour convenances personnelles (article 9 du décret) :**

La durée initiale de cette disponibilité est désormais de cinq ans. Son renouvellement peut intervenir, dans la limite d'une durée maximale de dix ans pour l'ensemble de la carrière, à condition que l'agent concerné, **après avoir été réintégré**, ait accompli, au plus tard au terme de la première période de cinq ans, **au moins dix-huit mois de services effectifs continus dans la fonction publique**.

Ces dispositions s'appliquent aux demandes présentées **à compter du 29 mars 2019** (article 17 – I du décret).

Les périodes de disponibilité accordées avant le 29 mars 2019 sont exclues du calcul des cinq années de disponibilité au terme desquelles le fonctionnaire est tenu d'accomplir au moins dix-huit mois de services effectifs dans la fonction publique (article 17 – IV du décret)

- **Disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise :** le cumul de cette disponibilité avec une disponibilité pour convenances personnelles ne peut excéder cinq ans lorsqu'il s'agit de la première période de disponibilité (article 9 du décret)

- **Fonctionnaires ayant un engagement de servir** (articles 10 et 12 du décret) : ils doivent justifier de quatre années de services effectifs à compter de la titularisation dans le nouveau corps avant de bénéficier d'une disponibilité pour convenances personnelles en vue d'exercer une activité relevant du III de l'article 25 octies de la Loi N° 83-634 ou d'une disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise

- **Disponibilité pour exercice dans un organisme international :** la durée est fixée à cinq ans (article 11 du décret)

CONGÉ PARENTAL

La loi 86-33 est modifiée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019.

Article 64 En savoir plus sur le site www.legifrance.gouv.fr
Modifié par LOI n°2019-828 du 6 août 2019 - art. 85

Le congé parental est la position du fonctionnaire qui est placé hors de son établissement d'origine pour élever son enfant.

Cette position est accordée de droit sur simple demande du fonctionnaire après la naissance ou l'adoption d'un enfant, sans préjudice du congé de maternité ou du congé d'adoption qui peut intervenir au préalable. Le congé parental prend fin au plus tard au troisième anniversaire de l'enfant ou à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de l'arrivée au foyer de l'enfant, adopté ou confié en vue de son adoption, âgé de moins de trois ans. Lorsque l'enfant adopté ou confié en vue de son adoption est âgé de plus de trois ans mais n'a pas encore atteint l'âge de la fin de l'obligation scolaire, le congé parental ne peut excéder une année à compter de l'arrivée au foyer. En cas de naissances multiples, le congé parental peut être prolongé jusqu'à l'entrée à l'école maternelle des enfants. Pour les naissances multiples d'au moins trois enfants ou les arrivées simultanées d'au moins trois enfants adoptés ou confiés en vue d'adoption, il peut être prolongé cinq fois pour prendre fin au plus tard au sixième anniversaire du plus jeune des enfants.

Dans cette position, le fonctionnaire n'acquiert pas de droit à la retraite, sous réserve des dispositions législatives ou réglementaires relatives aux pensions prévoyant la prise en compte de périodes d'interruption d'activité liées à l'enfant. Il conserve ses droits à l'avancement, dans la limite d'une durée de cinq ans pour l'ensemble de sa carrière. Cette période est assimilée à des services effectifs dans le corps.

A l'expiration de son congé, le fonctionnaire est réintégré de plein droit, au besoin en surnombre, dans son établissement d'origine ou, en cas de détachement, d'accueil. Si une nouvelle naissance survient en cours du congé parental, ce congé est prolongé jusqu'au troisième anniversaire du nouvel enfant ou, en cas d'adoption, jusqu'à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de l'arrivée au foyer du nouvel enfant adopté, dans les conditions prévues ci-dessus.

Le titulaire du congé parental peut demander d'écourter la durée de ce congé. Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités d'application du présent article **L'agent conserve des droits à avancement dans la limite de 5 ans pour l'ensemble de sa carrière.**

REVUE DE PRESSE : Le choix de la rédaction



Le gouvernement dévoile son "plan d'urgence pour l'hôpital"

Le premier ministre, Edouard Philippe, et la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, ont dévoilé mercredi 20 novembre un "plan d'urgence pour l'hôpital" doté notamment de 1,5 milliard d'euros pour soutenir l'hôpital public et de 10 milliards d'euros pour reprendre une partie de la dette des hôpitaux.

Ce plan vise à "trois objectifs", a déclaré le premier ministre: "réinvestir dans l'hôpital en lui donnant des moyens nouveaux et de la visibilité dans le temps", "renforcer l'attractivité des métiers et fidéliser les soignants" et "lever les blocages de l'hôpital public".

L'axe "réinvestir dans l'hôpital" prévoit plusieurs mesures financières:

- Le dégel des crédits mis en réserve début 2019,
- Le déblocage de 1,5 milliard d'euros sur la période 2020-2022

- La reprise d'une partie de la dette hospitalière (estimée à environ 29 milliards d'euros) à hauteur de 10 milliards d'euros à partir de 2020,

- 150 M€ par an sur les 3 prochaines années pour l'investissement hospitalier courant

- Pas de baisse des tarifs hospitaliers jusqu'en 2022 compris.

L'axe "renforcer l'attractivité des métiers et fidéliser les soignants" comporte ces mesures:

- Accompagner les débuts de carrière des soignants

- Revaloriser le métier d'aide-soignant.

Retrouver l'article complet en suivant le lien : <https://www.apmnews.com/depeche/118825/343689/le-gouvernement-devoile-son-plan-d-urgence-pour-l-hopital>

Fonction publique: parution du décret sur les lignes directrices de gestion et les attributions des CAP

Le décret "relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions paritaires" (CAP) est paru dimanche 1er décembre au Journal officiel, en application de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. La loi "fonction publique" a supprimé notamment l'avis préalable des CAP concernant l'avancement et la promotion et instauré des "lignes directrices de gestion [...] arrêtées par l'autorité investie du pouvoir de nomination, après avis du comité social d'établissement". Le décret dispose que les lignes directrices de gestion, seront établies par le chef d'établissement pour plusieurs années (5 ans maximum) et accessibles pour les agents "par voie numérique", et peuvent "comporter des orientations qui sont propres à certaines missions, certaines structures internes ou certains corps ou ensemble de corps" et prendre en compte "les besoins en ressources humaines de l'établissement concerné liés notamment à la démographie des professionnels et aux spécificités du territoire".

Le décret modifie par ailleurs les compétences des CAP qui désormais connaissent, en matière de recrutement, des décisions de refus de titularisation et des licenciements en cours de stage en cas d'insuffisance professionnelle ou de faute disciplinaire, des décisions de refus de titularisation et des licenciements en cours de stage en cas d'insuffisance professionnelle ou de faute disciplinaire (...) Les CAP ne seront plus compétentes pour examiner les décisions relatives à la mobilité dès le 1er janvier 2020, et pour celles relatives à la promotion et autres mesures à compter du 1er janvier 2021.

Retrouver l'article complet en suivant le lien : <https://www.apmnews.com/depeche/118825/344215/fonction-publique-parution-du-decret-sur-les-lignes-directrices-de-gestion-et-les-attributions-des-cap>



Téléthon 2019 : date, résultats, comment faire un don ?

Chaque premier weekend de décembre, le Téléthon est organisé afin de récolter des dons et faire avancer la recherche sur les maladies génétiques rares.

Pour cette édition 2019, le Téléthon a permis de récolter 74 569 212 euros ce week-end, soit plus de 5 millions d'euros de plus que lors de la précédente édition

Cette année, les dons récoltés pendant le Téléthon serviront notamment à la recherche sur la thérapie génique. un traitement innovant qui permet grâce à une seule injection d'un

"gène-médicament", d'enrayer l'évolution naturelle de maladies rares du sang, du muscle, de la peau, du cerveau, de la vision, du foie (myopathie myotubulaire, amyotrophie spinale, anémie de Fanconi...). Pour accélérer la mise au point de traitements pour les maladies rares, l'AFM-Téléthon a créé ses propres laboratoires.

Retrouver l'article complet sur :

<https://sante.journaldesfemmes.fr/maladies/1156565-telethon-2019-date-dons-parrain-compteur-resultat/>



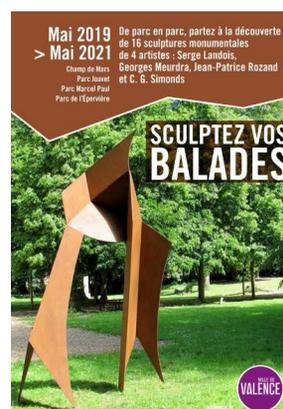
LE CHOIX DE LA RÉDACTION

Balades urbaines - entre histoire et patrimoine Le 2 février 2020 à 14h30

De parc en parc, au fil d'une randonnée urbaine, partez à la découverte des sculptures monumentales installées au cœur de la ville de Valence

Le programme complet des visites guidées est disponible sur le site: www.valence.fr

Lieu: Kiosque Peynet - Champs de Mars, à Valence.



"L'Avare" - au Théâtre de Valence Du 23 janvier au 24 janvier 2020 à 20h45

Après le succès du Malade imaginaire accueilli au Théâtre de la Ville la saison dernière, le lauréat des Molières 2018 s'attelle cette fois-ci à une comédie de caractère, jouée pour la première fois en 1668. Jubilation du théâtre, de ses ressorts et rebondissements, L'Avare dépeint un Harpagon devenu fou de son vice, prêt aux pires manoeuvres pour conserver sa précieuse « cassette », brutalisant sa propre famille et tout son entourage.

Visite et atelier "l'art du vitrail" Le 29 janvier 2020 à 14h00

Après avoir découvert les vitraux de la collégiale Saint-Barnard, venez vous initier à la création, autour d'un art lumineux et passionnant.

Visite-atelier réalisée en partenariat avec l'association «Passion, couleurs et patrimoine». Sur réservation au 04 75 79 20 86. Nombre de place limité.

Parvis Jean XXII devant la collégiale - 26100 Romans-sur-Isère.



LA RECETTE

La recette de la traditionnelle galette des rois



PRÉPARATION

1. Préchauffez le four à 180°C
2. Fouettez le sucre et le beurre mou, puis ajoutez la poudre d'amande
3. Grattez les graines de la gousse de vanille et ajoutez-les à la préparation
4. Ajoutez 2 oeufs entiers et le rhum ou autre (fleur d'oranger, amande amère..)
5. Disposez un cercle de pâte, déposez de la crème amande dessus en laissant 2 cm de pâte tout autour que vous mouillez légèrement avec un pinceau et de l'eau
6. Placez la fève et recouvrez avec le deuxième disque de pâte feuilletée légèrement plus grand, souder les bords en appuyant tout autour
7. Dorez le dessus de la galette avec un oeuf battu avec un peu de sel (Ca va le rendre bien liquide et facile à étaler)
8. Placez la galette au frigo 30 minutes, sortez la, dessinez vos motifs avec une lame de couteau sans percer la pâte, dorez une seconde fois
9. Cuire à 180°C pendant 40 minutes en moyenne, un peu plus si la galette est grande ou si la pâte feuilletée est faite maison



INGRÉDIENTS

- Pâte feuilletée (2) ou faite maison
 - 125 g de sucre
 - 60 g de beurre mou
 - 2 oeufs
 - 150 g de poudre d'amande
 - 1 gousse de vanille
 - 2 c. à soupe de rhum
 - 1 oeuf pour dorer la galette avec 1 pincée de sel
- Facultatif : 50 g de crème pâtissière pour faire la "vraie" frangipane



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- TEMPS DE PRÉPARATION : 25 MINUTES
- TEMPS DE CUISSON : 30 MINUTES
- RECETTE POUR : 8 personnes



FORMATION INITIALE INCENDIE ET VIGIPIRATE

Le service sécurité organise des formations initiales incendie et vigipirate

RETROUVEZ LE PLANNING DES FORMATIONS PROCHAINEMENT !

Personnel concerné : Nouveaux embauchés ainsi que toute personnes n'ayant pas effectué de formation incendie au cours des deux dernières années

CH Drôme Vivarais - Salle de formation ou PC Sécurité

Rappel : Cette formation est obligatoire

Plus d'informations prochainement

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU
CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS

Save the Date

23 • JANVIER • 2020

Nouvelle salle de spectacle

HOROSCOPE DU MOIS DE JANVIER


Scorpion

Il y a peu de chance que vous vous ennuyiez en 2020. Votre vie sociale ou amicale sera extrêmement riche et vous serez de fait très sollicité. Ce sera aussi la période parfaite pour entreprendre, démarcher, faire une formation et bousculer certaines de vos habitudes.


Lion

Ce devrait être une période assez active. Vous n'aurez pas le loisir de vous tourner les pouces. Pour certaines, 2020 vous permettra de marquer des points importants dans votre travail. D'autres saisiront toutes les occasions pour améliorer leur cadre ou leurs conditions de vie.


Vierge

2020 sera une bonne année qui vous permettra soit de vous réaliser dans votre travail, soit de vous épanouir pleinement dans votre vie amoureuse, soit de gagner mieux votre vie. Quelle que soit votre situation, vous aurez l'occasion de franchir un cap important dans votre vie.


Taureau

Cette année, les astres vous demanderont d'être active et d'avoir soif de découverte. Sortez de sentiers battus et faites preuve d'audace, cela vous réussira. Soyez entreprenante et créative.


Gémeaux

Vous apprendrez à dire non, à renoncer, à en prendre votre partie ou à modifier votre vision des choses. Quoi que vous viviez, et ce, quel que soit votre âge, 2020 vous changera radicalement. Passé cette année, vous ne serez plus tout à fait la même.


Balance

C'est une année de bilan ou de fin de cycle qui vous attend. Certaines auront besoin de tout remettre en perspective alors que d'autres couperont court avec un état. Vous serez entre deux situations, deux états ou deux voies. Certaines pourraient avoir envie d'un break et prendre une année sabbatique.


Sagittaire

Ce devrait être une excellente année pour concrétiser un projet, pour améliorer votre situation financière, pour vous lancer dans un projet professionnel ou immobilier, voire pour reprendre en main une situation qui avait du mal à décoller.


Capricorne

2020 sera une excellente année pour vous. Quoi que vous viviez, quelle que soit votre situation, vous aurez les cartes en main pour avancer dans vos projets ou pour vous libérer de certaines situations. Ce sera soit la fin d'une période, soit le début d'une autre.


Cancer

2020 sera une très bonne année pour élargir votre cercle relationnel, pour vous faire de nouveaux amis, pour officialiser une union ou pour signer un contrat de travail.


Verseau

Cette nouvelle année sera propice à la réflexion, à l'analyse, à l'introspection, au développement de votre intuition ou d'une certaine forme de spiritualité. Pour d'autres, 2020 résonnera avec un certain besoin de solitude ou d'évasion. Ce sera le bon moment pour penser à un futur projet.


Poissons

C'est une année agréable qui se profile à l'horizon. Vous aurez l'occasion de vous épanouir dans vos différents projets et dans votre sphère sociale. Profitez de celle-ci pour nouer de nouveaux liens, pour élargir votre cercle relationnel, multiplier les projets et réfléchir à votre avenir.


Bélier

Il se pourrait que 2020 soit une année stressante qui vous demandera beaucoup d'énergie, surtout si vous travaillez. Apprenez à mieux gérer votre temps. Évitez d'être impatiente et sachez rester zen.

Directeur de publication : Claude ELDIN

Directrice de rédaction : Mariam ROGER

Responsable de la publication et de la mise en page : Marion Madeira

Photos et images : Banques de données CH Drôme Vivarais et Freepik

Impression : Multigraph

Renseignement : Rédaction - Le JDV

CH Drôme Vivarais - 391 route des rebatières - B.P.16

26760 Montéléger

Tél : 04 75 75 60 60

Fax : 04 75 75 60 50